

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1156 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1156

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 juin 1967

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro

1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'agent journalier de 2e catégorie Abdi Rirache Chamarke précédemment en service à l'Hôpital Peltier en qualité de manœuvre, est licencié de son emploi, à compter du 16 juin 1967, pour abandon de poste. L'intéressé, qui comptait à cette date neuf mois et quinze jours de service, ne pourra prétendre à l'application des dispositions de l'article 13 de la Convention collective. Il sera alloué à M. Abdi Rirache Chamarke une indemnité égale à 16 jours calendaires de salaire au titre du congé payé non pris.